

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**D190613-01**

L'an deux mille dix-neuf, le 13 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juin 2019

**Présents** : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés** : Eveline DAVIN (procuration à Alain TERRAIL), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX, Lucette NURIT (procuration à Bernard BRUNET)

**Secrétaire de séance** : Xavier CHOVIN

**OBJET : Finances – Décision modificative du budget**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2019 du budget principal voté par le Conseil municipal en date du 8 avril 2019,

Considérant qu'il convient de modifier le budget :

- En fonctionnement pour ajuster le montant des contributions directes et des dotations en recettes ainsi qu'inscrire une dépense nouvelle pour la dématérialisation des marchés publics
- En investissement pour le raccordement des WC publics au réseau d'assainissement, l'achat d'un aspirateur à feuille dont le montant inscrit au budget est un montant hors taxe, des remboursements sur des trop-perçus de taxe d'aménagement et de subvention de l'Etat

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la décision modificative du budget telle qu'annexée à la présente qui s'équilibre à hauteur de 7 564 euros.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	13
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	15
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

**Pour extrait conforme**

Fait à Montmeyran, le 14 juin 2019

Le maire

